

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 8
Présents : 6
Absents : 2
Nombre de suffrages exprimés : Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0
<u>Date de convocation</u> 09/10/2024

Etaient présents :

Mme BLANCHARD Régine, M. TAUZIEDE Bernard, M. SAUQUES Kévin, Mme HULSHOF Sabine, Mme CRUET Cynthia, Mme LACAZE Aurélie

Procuration : M. ROBERT François à M. TAUZIEDE Bernard

Etaient absent : M. CAZES Jérôme

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme HULSHOF Sabine

DÉLIBERATION APPROUVANT LE DEVIS SECURIS

Suite à la visite du SDIS, il s'est avéré que 9 hydrants sont hors d'état de marche et 2 hydrants ont été répertoriés en anomalies.

Il est de la responsabilité des élus de veiller au bon fonctionnement des poteaux incendies de la commune.

La société SECURIS a été contactée afin de remédier à la situation et présente un devis à hauteur de 1797,60 euros TTC.

Après discussions, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ledit devis.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Le Maire,

Pour extrait conforme,

